

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU 24 MARS 2022**  
-----

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SOLRE-LE-CHATEAU, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur DEHEN Patrick, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents et représentés : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2022

**PRESENTS** : Patrick **DEHEN**, Maire, Serge **GUNST**, Evelyne **MAREAUX**, Philippe **BODIN**, Sébastien **RAIMAND**, Adjoint, Céline **DALIBARD-GODART**, Franck **CANAPLE**, Conseillers délégués, Claudine **COLLET**, France **DARRAS**, Franck **DECAMPS**, Stéphanie **GODEBILLE**, Denise **BUISSE**, Chloé **TROUILLIEZ**, Christian **BINOIT**, Alexandra **CARTON**, Nathalie **HEMBISE**

## **EXCUSES :**

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Hugo **TAVIAUX** (procuration donnée à Chloé **TROUILLIEZ**), Frédéric **GARIN** (procuration donnée à M Patrick **DEHEN**) Bertrand **LAPOUILLE** (procuration donnée à Christian **BINOIT**)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Chloé **TROUILLIEZ**

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25/02/2022**

Le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 25/02/2022 est approuvé à l'unanimité et mis à la signature des conseillers présents à cette séance.

## **ETAT ANNUEL DES INDEMNITES DES ELUS MUNICIPAUX**

Monsieur Serge **GUNST**, Adjoint aux Finances, informe l'assemblée que les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, ont introduit, dans le code général des collectivités territoriales, des nouvelles dispositions en matière de transparence de la vie publique.

À ce titre, les communes établissent un état de l'ensemble des indemnités versées aux élus, lequel est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget.

Pour 2020, l'état annuel des indemnités (brutes) des élus municipaux se répartit comme suit :

- DEHEN Patrick Maire,	18 099.60
- GUNST Serge, 1 <sup>er</sup> Adjoint	7 271.52
- MAREAUX Evelyne, 2 <sup>ème</sup> Adjointe	7 271.52
- BODIN Philippe, 3 <sup>ème</sup> adjoint	7 271.52
- LECLERCQ Delphine, 4 <sup>ème</sup> adjointe	7 271.52
- RAIMAND Sébastien, 5 <sup>ème</sup> adjoint	7 271.52
- CANAPLE Franck, Conseiller délégué	2 058.24
- DALIBART-GODART Céline, Conseillère déléguée	2 058.24

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES**

**II**  
**A2**

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	499 460,00	446 187,94	0,00	0,00	53 272,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	677 000,00	598 015,82	0,00	0,00	78 984,18
014	Atténuations de produits	111 321,00	109 956,00	0,00	0,00	1 365,00
65	Autres charges de gestion courante	106 500,00	80 224,93	0,00	0,00	26 275,07
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 394 281,00</b>	<b>1 234 384,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>159 896,31</b>
66	Charges financières	42 000,00	32 884,78	0,00	0,00	9 115,22
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	1 352,95	0,00	0,00	1 647,05
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	240,00	0,00			240,00
022	Dépenses imprévues	60 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 499 521,00</b>	<b>1 268 622,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>230 898,58</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	218 868,69				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	800,00	0,00			800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>219 668,69</b>	<b>0,00</b>			<b>219 668,69</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 719 189,69</b>	<b>1 268 622,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>450 567,27</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	60 000,00	51 030,72	0,00	0,00	8 969,28
70	Produits services, domaine et ventes div	14 500,00	9 123,33	0,00	0,00	5 376,67
73	Impôts et taxes	762 701,00	843 320,10	0,00	0,00	-80 619,10
74	Dotations et participations	523 071,00	545 229,81	0,00	0,00	-22 158,81
75	Autres produits de gestion courante	43 000,00	39 326,12	0,00	0,00	3 673,88
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 403 272,00</b>	<b>1 488 030,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-84 758,08</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 327,58	0,00	0,00	-1 327,58
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 403 272,00</b>	<b>1 489 357,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-86 085,66</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 000,00	17 437,59			2 562,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>20 000,00</b>	<b>17 437,59</b>			<b>2 562,41</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 423 272,00</b>	<b>1 506 795,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-83 523,25</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>295 917,69</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 100,00	0,00	0,00	3 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>302 209,69</b>	<b>127 714,37</b>	<b>134 975,00</b>	<b>39 520,32</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>305 309,69</b>	<b>127 714,37</b>	<b>134 975,00</b>	<b>42 620,32</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00	2 925,00	0,00	75,00
16	Emprunts et dettes assimilées	86 500,00	73 131,93	0,00	13 368,07
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>89 500,00</b>	<b>76 056,93</b>	<b>0,00</b>	<b>13 443,07</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>394 809,69</b>	<b>203 771,30</b>	<b>134 975,00</b>	<b>56 063,39</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	20 000,00	17 437,59		2 562,41
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>20 000,00</b>	<b>17 437,59</b>		<b>2 562,41</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>414 809,69</b>	<b>221 208,89</b>	<b>134 975,00</b>	<b>58 625,80</b>
	Pour information	(2) 44 895,78			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	89 341,00	12 079,80	79 661,00	-2 399,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 100,00	0,00	0,00	3 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>92 441,00</b>	<b>12 079,80</b>	<b>79 661,00</b>	<b>700,20</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	101 200,00	107 534,52	0,00	-6 334,52
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	44 895,78	44 895,78	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>147 595,78</b>	<b>152 430,30</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 834,52</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>240 036,78</b>	<b>164 510,10</b>	<b>79 661,00</b>	<b>-4 134,32</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	218 868,69			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	800,00	0,00		800,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>219 668,69</b>	<b>0,00</b>		<b>219 668,69</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>459 705,47</b>	<b>164 510,10</b>	<b>79 661,00</b>	<b>215 534,37</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLRE-LE-CHATEAU**  
HOTEL DE VILLE - 59740 SOLRE-LE-CHATEAU

**SEANCE DU 24 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SOLRE-LE-CHATEAU, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur DEHEN Patrick, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19      Nombre de présents et représentés : 19      Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2022

**PRESENTS** : Patrick DEHEN, Maire, Serge GUNST, Evelyne MAREAUX, Philippe BODIN, Delphine LECLERCQ, Sébastien RAIMAND, Claudine COLLET, France DARRAS, Franck DECAMPS, Céline DALIBARD-GODART, Stéphanie GODEBILLE, Denise BUISSE, Franck CANAPLE, Frédéric GARIN, Chloé TROUILLIEZ, Bertrand LAPOUILLE, Alexandra CARTON

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Hugo TAVIAUX (procuration donnée à Chloé TROUILLIEZ), Frédéric GARIN (procuration donnée à M Patrick DEHEN) Bertrand LAPOUILLE (procuration donnée à Christian BINOIT)

**SECRETARE DE SEANCE : Chloé TROUILLIEZ**

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Patrick DEHEN, Maire, délibérant sur le compte administratif 2021, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION				RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titre émis (dont 1068)	Résultat / solde	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>1 534 727.09</b>	<b>1 967 223.04</b>	<b>432 495.95</b>	<b>134 975.00</b>	<b>79 661.00</b>	<b>-55 314.00</b>	<b>377 181.95</b>		
Fonctionnement (total)	1 268 622.42	1 506 795.25	238 172.83				238 172.83		
Investissement (total)	221 208.89	164 510.10	-56 698.79	134 975.00	79 661.00	-55 314.00		112 012.79	
002 – Résultat reporté N – 1		295 917.69	295 917.69				295 917.69		
001 – Solde d'investiss. N – 1	44 895.78		-44 895.78					44 895.78	

TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat / solde	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit
-------------------	----------	----------	------------------	----------	----------	-------	----------	---------

<b>Fonctionnement</b>	1 268 622.42	1 506 795.25	238 172.83		238 172.83
<b>Investissement</b>	221 208.89	164 510.10	-56 698.79	79 661.00	-55 314.00
					112 012.79

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des dépenses engagées non mandatées et des recettes justifiées non encaissées sur l'exercice au 31 décembre 2021 ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus par le vote suivant :

- Membres en exercice .....	19
- Membres présents ou représentés	19
- Suffrages exprimés .....	18
- Pour .....	18
- Contre .....	-
- Abstentions .....	-

Fait et délibéré à SOLRE-LE-CHATEAU le 04 Mars 2021

Pour expédition conforme  
Le Maire,



P. DEHEN

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de **M. DEHEN Patrick**,  
Après s'être fait présenter le budget primitif de **l'exercice 2021** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2021** ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de **l'exercice 2020**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**Considérant que le compte est régulier :**

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1er janvier 2021 au 31 décembre 2021**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2021** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**A l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

### **AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021**

2022.03.29

Le compte administratif et le compte de gestion étant votés, Monsieur le Maire invite l'assemblée à procéder à l'affectation définitive du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021.

- le compte de l'exercice 2021 fait apparaître un résultat de fonctionnement de : ..... 238 172.83 €
- les résultats de fonctionnement antérieurs reportés sont de : ..... 295 917.69 €
- le montant du résultat de fonctionnement cumulé, .....
- Au 31 décembre 2021 soit le résultat à affecter est de : ..... 534 090.52 €**
  
- le compte de l'exercice **2021** fait apparaître un résultat.....
- d'investissement de : ..... - 56 698.79 €
- le résultat des engagements, dépenses et recettes .....
- de l'exercice 2021, est de : ..... - 55 314.00 €
- le montant cumulé des résultats successifs au 31 décembre 2021 .....
- est de : ..... - 101 594.57 €
- le montant du résultat cumulé au **31 décembre** (avec les R.A.R.).....
- de l'exercice 2021** est de : ..... - 156 908.57 €
- le montant du résultat cumulé au **31 décembre** (sans les R.A.R.).....
- de l'exercice 2021** est de : ..... - 101 594.57 €
  
- le besoin de financement de la section d'investissement est de : ..... 156 908.57 €

**Compte tenu des moyens détenus en fonctionnement, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter en investissement au compte 1068, la somme de : 156 908.57 € et au compte 002 report à nouveau, la somme de 377 181.95 €.**

Monsieur Serge GUNST précise à l'assemblée, qu'il est important d'avoir un résultat de fonctionnement excédentaire qui permet de couvrir d'une part le remboursement du capital des emprunts et d'autre part pour la réalisation de travaux d'investissement.

De même, pour les taux d'imposition du foncier bâti et du foncier non bâti, Monsieur le Maire pense qu'il est raisonnable de baisser les taux de 1% pour envoyer un signal à la population, sachant que les bases augmentent en même temps de 3% et il semblerait pour 3 ou 4 ans.

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

2022.03.30

Avant de présenter les recettes de fonctionnement, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur les changements des taux d'imposition.

Compte tenu de la crise sanitaire, de la situation mondiale, des augmentations du gaz de l'électricité et de l'inflation,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de baisser les taux d'imposition de 1% pour 2022, soit :

Taxe Foncier Bâti	36.14 %
Taxe Foncier non Bâti :	40.82 %

## BUDGET PRIMITIF 2022

Avant de présenter le Budget primitif 2022, Monsieur Serge GUNST précise que la commission de finances s'est réunie le 09 mars et s'est attachée uniquement sur les projets d'investissement avec le virement de la section de fonctionnement (une grande partie du solde disponible) et des demandes de financements possibles au niveau de l'Etat, du Département et de la Région.

Au niveau du fonctionnement, il est raisonnable de reconduire les mêmes montant globaux des dépenses et recettes de 2021, tout en restant vigilant sur les dépenses, notamment au niveau des énergies par rapport au climat international.

La commission de finances propose au Conseil Municipal de retenir les projets d'investissement ci-dessous :

DEPENSES PREVISIONNELLES INVESTISSEMENT 2022	MONTANT	SUBVENTIONS PREVISIONNELLES	RESTE A CHARGE	
REFECTIONS DES CHEMINS	50 000.00 €	20 800.00 €	29 200.00 €	
PLATEAU MULTISPORTS	95 000.00 €	31 200.00 €	63 800.00 €	
CHAUFFAGE ECOLE PRIMAIRE	45 000.00 €	29 940.00 €	15 060.00 €	
<b>TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES (5)</b>	<b>190 000.00 €</b>	<b>81 940.00 €</b>	<b>108 060.00 €</b>	
PARKING ECOLE (TRAVAUX + MO)	265 000.00 €	100 098.00 €	164 902.00 €	recours à l'emprunt pour 165 000 €
			€	
EFFACEMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES R CLAIRFAYTS / PLACE VERTE	95 000.00 €	- €	95 000.00 €	en suspens, la commission finances se réunira en 06/2022 possibilité éventuelle sur 2 exercices. S'assurer du prix ferme auprès du Syndicat

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2022.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 659 189,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 845 453,95</b>	<b>1 845 453,95</b>	<b>0,00</b>	<b>1 845 453,95</b>	<b>1 845 453,95</b>
011	Charges à caractère général (3)	499 700,00	0,00	0,00	480 500,00	480 500,00	0,00	480 500,00	480 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	677 000,00	0,00		697 000,00	697 000,00		697 000,00	697 000,00
014	Atténuations de produits	111 321,00	0,00		111 321,00	111 321,00		111 321,00	111 321,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	107 500,00	0,00	0,00	167 500,00	167 500,00	0,00	167 500,00	167 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 395 521,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 456 321,00</b>	<b>1 456 321,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 456 321,00</b>	<b>1 456 321,00</b>
66	Charges financières	42 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			240,00	240,00		240,00	240,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>44 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 240,00</b>	<b>37 240,00</b>		<b>37 240,00</b>	<b>37 240,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 439 521,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 493 561,00</b>	<b>1 493 561,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 493 561,00</b>	<b>1 493 561,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	218 868,69			351 892,95	351 892,95		351 892,95	351 892,95
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>219 668,69</b>			<b>351 892,95</b>	<b>351 892,95</b>		<b>351 892,95</b>	<b>351 892,95</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 845 453,95
---	--	--------------



## III – VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

## RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 423 272,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 468 272,00</b>	<b>1 468 272,00</b>	<b>1 468 272,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	60 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	201 701,00	0,00	201 701,00	201 701,00	201 701,00
731	Fiscalité locale	561 000,00	0,00	566 000,00	566 000,00	566 000,00
74	Dotations et participations (2)	523 071,00	0,00	490 071,00	490 071,00	490 071,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	43 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 403 272,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 355 272,00</b>	<b>1 355 272,00</b>	<b>1 355 272,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>88 000,00</b>	<b>88 000,00</b>	<b>88 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 403 272,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 443 272,00</b>	<b>1 443 272,00</b>	<b>1 443 272,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>20 000,00</b>		<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

377 181,95

Total des recettes de fonctionnement cumulées

1 845 453,95

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
III - VOTE DU BUDGET		A

## DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>365 034,69</b>	<b>134 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>685 270,95</b>	<b>685 270,95</b>	<b>0,00</b>	<b>685 270,95</b>	<b>820 245,95</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	258 534,69	134 975,00	0,00	579 870,95	579 870,95	0,00	579 870,95	714 845,95
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>258 534,69</b>	<b>134 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>583 770,95</b>	<b>583 770,95</b>	<b>0,00</b>	<b>583 770,95</b>	<b>718 745,95</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	86 500,00	0,00	0,00	76 500,00	76 500,00	0,00	76 500,00	76 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>86 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76 500,00</b>	<b>76 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76 500,00</b>	<b>76 500,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>345 034,69</b>	<b>134 975,00</b>	<b>0,00</b>	<b>660 270,95</b>	<b>660 270,95</b>	<b>0,00</b>	<b>660 270,95</b>	<b>795 245,95</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								<b>101 594,57</b>

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>921 840,52</b>
---	--	-------------------

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>		<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>367 534,69</b>	<b>79 661,00</b>	<b>685 270,95</b>	<b>685 270,95</b>	<b>764 931,95</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	45 166,00	79 661,00	105 978,00	105 978,00	185 639,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>45 166,00</b>	<b>79 661,00</b>	<b>274 878,00</b>	<b>274 878,00</b>	<b>354 539,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	101 200,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>102 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 500,00</b>	<b>58 500,00</b>	<b>58 500,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>147 866,00</b>	<b>79 661,00</b>	<b>333 378,00</b>	<b>333 378,00</b>	<b>413 039,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	218 868,69		351 892,95	351 892,95	351 892,95
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	800,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>219 668,69</b>		<b>351 892,95</b>	<b>351 892,95</b>	<b>351 892,95</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>					<b>0,00</b>
<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>					<b>156 908,57</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>921 840,52</b>

## SUBVENTIONS

### 1) CONSEIL DEPARTEMENTAL - AIDES VILLAGES ET BOURGS - Voirie communale Volet travaux de renouvellement et réfection de la couche de renouvellement

2022.03.31

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée sur la nécessité d'engager annuellement des travaux réfections de voiries et trottoirs qui se dégradent de plus en plus.

Après l'analyse des différents devis, la commission propose de procéder à la réfection des Chemins Jaugeon et Bosquet (hors gravillonnage qui sera fait en 2023) et le gravillonnage du Chemin de l'Etang du Parc.

Cette opération estimée à 63 909 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention spécifique au titre de l'**AIDE DEPARTEMENTALE VILLAGES ET BOURGS, Volet travaux de renouvellement et réfection de la couche de roulement.**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Décide** de lancer l'opération.

**Sollicite** une subvention Aide Villages et bourgs programme 2022 pour les travaux de renouvellement et réfection de la couche de roulement d'un montant prévisionnel de **63 909,00 € HT soit 76 690,80 TTC au taux de 50%** ; soit une subvention escomptée de **31 960,00 €** et arrête les modalités de financement pour le projet TTC.

- **Subvention aide Villages et Bourgs** **31 954,50 € HT**
- **Virement de la section de fonctionnement** **44 736,30 € TTC**

**Rappelle** que les crédits nécessaires au règlement de la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2022.

**Certifie** que les travaux seront réalisés après réception de la décision attributive de subvention De l'Aide Départementale Villages et Bourgs.

### CONSEIL DEPARTEMENTAL - AIDES VILLAGES ET BOURGS – Aire de rencontre sportive multigénérationnelle

2022.03.32

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est dotée d'un plateau multisports de 1<sup>ère</sup> génération qui n'est plus adaptée à la pratique sportive et qu'il serait judicieux de réaliser une aire de rencontre sportive multigénérationnelle de qualité.

Cette opération estimée à 84 282,00 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention spécifique au titre de l'**AIDE DEPARTEMENTALE VILLAGES ET BOURGS, Projets territoriaux structurants.**

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**Décide** de lancer l'opération.

**Sollicite** une subvention Aide Villages et bourgs programme 2022 pour les travaux d'aménagement une aire de rencontre sportive multigénérationnelle d'un montant prévisionnel de **84 282,00 € HT soit 101 139,20 TTC au taux de 50%** ; soit une subvention escomptée de **33 712,80 €** et arrête les modalités de financement pour le projet TTC.

- **Subvention (prévisionnelle) aide Villages et Bourgs** 42 141,00 € HT
- **Subvention (prévisionnelle) Région Hauts de France** 24 685,00 € HT
  
- **Virement de la section de fonctionnement** 34 313.20 € TTC

**Rappelle** que les crédits nécessaires au règlement de la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2022.

**Certifie** que les travaux seront réalisés après réception de la décision attributive de subvention De l'Aide Départementale Villages et Bourgs.

## **2) AIDES VILLAGES ET BOURGS DU DEPARTEMENT – DEMANDE DE FINANCEMENT CHAUFFAGE ECOLE PRIMAIRE**

2022.03.33

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le projet de remplacement de la chaudière ancienne génération de l'école primaire est susceptible de bénéficier d'une aide financière **bénéficiaire d'une subvention spécifique au titre de l'aide aux Villages et Bourgs transition énergétique.**

Ayant pris connaissance des tarifs (sourcing) proposés par l'entreprise Xavier DENIMAL qui s'élève à 37 425 € HT, soit la somme de 44 910, 00 € TTC

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le projet,
- **Sollicite** une subvention *au taux de 40%*, au titre de l'ADVB programme 2022, soit une subvention escomptée de 14 970,00 €.

- **Le complément de financement sera assuré comme suit :**

· Subvention DSIL	14 970,00€
· Emprunt	0,00€

· Fonds propres de la commune	14 970,00€
-------------------------------	------------

**(Ce montant est calculé sur le montant TTC de l'opération)**

- **Rappelle** que les crédits nécessaires au règlement de la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2022.
- **Certifie** que les travaux seront réalisés après réception de la décision attributive de subvention ADVB.

## **3) AUTRES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention du Secours Populaire Français en soutien à l'Ukraine.

Considérant les collectes et différents transports réalisés pour la Croix Rouge, l'Hôpital Départemental de Felleries Liessies et les travaux de rénovation d'un logement de fonction de l'école primaire dans l'éventualité d'accueil d'une famille ukrainienne, aucune suite n'est malheureusement donnée à la demande.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, de la demande de Monsieur et Madame BUTEL, propriétaire de l'immeuble sis 44, Rue de la Marlière qui souhaiteraient acheter une partie du terrain communal, cadastré B 1766.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Est favorable à la vente d'une parcelle d'environ 400 m<sup>2</sup>, cadastré division parcellaire des parcelles B 1766. Les limites de la parcelle seront, au Nord dans le prolongement de la limite de propriété de la parcelle B 125 de M. MARECHAL et de la parcelle b 1763 de Madame SUSANT (la surface définitive sera établie par un géomètre).
- De proposer la vente au prix de vente de 20 € du m<sup>2</sup>.
- Les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur.
- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les formalités nécessaires au dossier.

**TARIFS COMMERCANTS SALLE DES FETES POLYVALENTE « G. KORS »**

2022.03.35

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de revoir la délibération du 25/02/2022, tarifs de location de la salle des fêtes polyvalente « G. KORS » notamment pour les commerçants.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide **d'appliquer à partir du 24 mars 2022, les tarifs suivants :**

2 locations par an et par commerçant maximum **dans la limite des trois mois avant la date souhaitée** et ce en fonction du planning des disponibilités de la salle.

**Tarif à usage commercial**

- |  |       |
|--|-------|
| - Forfait week-end                         | 700 € |
| - Forfait 1 journée uniquement le mercredi | 550 € |

**Pénalités de « débarrassage »**

- |                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| - Pénalité pour les commerciaux   | 240 € |
| - Pour le non-respect de propreté | 100 € |

En semaine, **la salle ne pourra être réservée que le mercredi**. Les clés seront remises le mardi.

Faire attention au jeudi de l'Ascension et le Lundi de Pâques

**HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire rappelle que la commune précurseur à l'époque avait décidé d'éteindre l'éclairage public de 0 h 00 à 5 h 00.

Aujourd'hui, dans le contexte international et la flambée des prix, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'éteindre l'éclairage public à partir de 23 h 00, ce qui freinera un peu les augmentations.

Avis favorable est donné à l'unanimité. Une communication sera faite auprès des solréziens. En cas de nombreux retours négatifs, un retour en arrière sera étudié.

## **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Monsieur le Maire informe l'assemblée des déclarations d'intention d'aliéner de

- L'immeuble sis 32, Rue du Quartier appartenant aux conjoints DEHONDT.
- L'immeuble sis 5, Rue neuve appartenant à M HAMEAU
- L'immeuble sis 31, Rue Neuve appartenant à Mme IDE

## **POINT ECOLES**

Les points Conseil d'école seront remis à la prochaine réunion de conseil municipal.

Madame Evelyne MAREAUX rappelle à l'assemblée une suppression de classe par école.

Au niveau de la maternelle, l'effectif est de 49 élèves, avoir une classe supplémentaire sera compliquée, néanmoins, il faut rester vigilant.

Les élèves de l'école maternelle iront le 02/05/2022 au Bol Vert de Trélon, avec des activités prévues par niveaux.

En primaire, il y avait 5 niveaux pour 6 classes ; avec la suppression, il y aura 5 niveaux pour 5 classes. Monsieur le Maire précise que l'équipe enseignante sera renforcée par des intervenants spécifiques sur les enfants en difficulté.

La classe de cm2 partira aussi la semaine du 02/05/2022 en classe découverte en Auvergne. L'école avance bien sur les actions de financement ; un point financier sera fait prochainement.

## **HEBERGEMENT UKRAINIENS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de rénovation d'un logement de fonction de l'école primaire avancent bien. Il avait été demandé une aide auprès des Chantiers d'insertion Art et Déco de la 3ca, leur planning étant surchargé, la 3ca nous a mis en renfort l'équipe des espaces verts, ont fait ce qu'ils ont pu, ces derniers n'étant pas peintres. Les agents des services techniques ont dû repasser derrière eux.

Le chauffagiste n'a pas su remettre en route le cumulus gaz et n'a pas voulu redémarrer la chaudière qui était trop dangereuse (plus de 30 ans). Il a donc été nécessaire de changer la chaudière qui fera production d'eau chaude.

Les agents communaux ont refait l'électricité dans les chambres, les vieilles moquettes changées par du lino basique. Céline (sa sœur) et Chloé ont passé un peu de temps pour nettoyer, il en reste encore à faire. L'ameublement va bientôt commencer. Se pose la question des éléments de cuisine vétuste.

Ce logement, restera un logement d'urgence.

Monsieur le Maire souligne l'élan de générosité des solréziens et des communes voisines, une vraie démarche de soutien au peuple ukrainien. L'école primaire a fait une collecte de denrées alimentaires et des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité, Monsieur GUEDON de Coccimarket va gérer les besoins en direct. Ce dernier fait vraiment un travail en sous-marin à destination des gens en difficulté, Merci à lui.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire, 1<sup>er</sup> Vice-président de la communauté de communes du Cœur Avesnois informe l'assemblée des discussions lors de la réunion communautaire, à savoir :

- Validation du Programme Territorial d'Investissement, cohérent et utile pour le territoire (l'Auberge fleurie de Sars-Poteries, la CCI d'Avesnes, l'abattoir Bigard d'Avesnes, les friches Stiona de Sains du Nord, la piscine d'Avesnes,...)

## COURRIERS ET POINTS DIVERS

Monsieur le Maire informe l'assemblée des différents courriers et points divers, à savoir :

- Rencontre de Stéphanie WIBAUX du Département pour les prochains travaux du Collège du Solrézis : entrée indépendante des élèves et des véhicules. Démontage de l'ancien préau et pose d'un nouveau plus rectiligne et plus long. Isolation intérieur des bâtiments en briques, isolation extérieure des nouveaux bâtiments. Besoin d'un espace pour l'implantation de 2 classes modulaires pendant la réalisation des travaux (sur l'espace ferrolite rouge)
- Création d'une commission pour travailler sur le devenir de l'antenne 3ca de la commune, écrire un projet complet pour définir les besoins et fonction de, achat ou pas du bâtiment. A suivre.
- Préparation du tour de garde pour le déroulement des élections présidentielles
- Commencement du terrain de trial en partenariat avec l'Union Cycliste Solrézienne. Le terrain sera accessible à tous. L'union Cycliste s'engage à entretenir le site. C'est un espace de vie en plus dans la commune pour zéro dépense (hors MO des agents communaux)
- Monsieur Franck CANAPLE précise que
  - \* l'opération « Nettoyons la Nature » s'est bien déroulée avec une 30 de participants. Il est à noter que tous les chemins, sont dans l'ensemble beaucoup plus propres que les autres années.
  - \* le repas des aînés aura lieu le 18/05/2022.
  - \* la fête des bonds s'organise tout doucement.
  - \* Les noces d'or de Monsieur et Madame BUGUIN auront lieu le 20/08/2022. Des couples doivent encore nous rendre réponse.
- Monsieur Philippe BODIN précise que pour faire suite à l'appel à la participation citoyenne, Didier BOULENGER et Philippe NICQ ont participé au démarrage des travaux d'installation des panneaux signalétiques de l'ensemble des chemins ruraux de la commune. Une 2eme date est déjà prévue. Merci pour leur engagement citoyen.

Fait en séance les jour mois et an susdits.

Le Maire,

Patrick DEHEN